

FUVEAU visite du vieux village .

Histoire : se reporter à la visite de la colline St-Michel.

La population, qui s'était regroupée auprès de la chapelle St-Michel et des moines, qui la desservaient, chercha vers le X^e siècle à s'installer en un lieu plus facile à défendre et choisit la Rocauco, colline voisine, dont le côté Nord est abrupte et sur laquelle s'élevait sans doute déjà un château fort, avec sa chapelle et ses remparts . Ce château dépendit du Seigneur des Baux.

Nous entrons dans la partie ancienne du village, par l'actuelle rue Rondet. Cette rue pénètre à l' Est du village , par la porte aujourd'hui disparue Mounet-Miou, appelée aussi porte de Nice, Fabre puis des Bouchers. Elle était difficilement praticable avant l'élargissement du virage et l'aménagement de la terrasse d'où nous découvrons la chaîne Ste-Victoire et la barre du Cengle. Ce belvédère est situé sur des remises municipales, dont nous pouvons suivre la construction, ainsi que la vie quotidienne de Fuveau dans les années 1862 & 1885 grâce aux petits carnets d'Hippolyte Dépousier, surnommé **Capéou** .

En 1862, Capéou était employé à la mine du puits Lhuillier pour réparer les lampes de sureté des mineurs et notait chaque jour, les conditions météorologiques , mais aussi les menus faits du pays.

A ce travail salarié à la tâche, où il se rendait à pied, qui l'occupait 9 à 10 heures par jour et six jours par semaine, il ajoutait ses activités artisanales d' horloger et de photographe sans doute le premier photographe de Fuveau, l'auteur de la photo panoramique de Fuveau page 144 du livre «**Nos racines sont les vôtres**» de Noëlle Faure-Vincent et de Jean Bonfillon, édition Notre Temps et comme cela ne suffisait pas pour remplir ses journées, il assistait aux répétitions de musique, il fut l'un des membres fondateurs de la fameuse Société Philharmonique. Il faisait parti du cercle du Progrès ou écrivait quelques articles pour un journal, dont le titre était « Le Défenseur d'Aubagne »

Il cultivait ses légumes, pommes de terre, blé, vigne, fourrage pour ses animaux et élevait poules, lapins et une chèvre qui faisait un chevreau par an et entretenait une ânesse pour tirer le charreton, labourer ou fouler le blé, quand il le fallait. et quand il devait aller à Marseille, il se rendait à pied à la gare d'Aix ou à celle de Roquevaire. Ses garçons, devaient rechercher du travail au loin, Auguste au Sénégal puis à Paris, Edouard, embarqué dans la marine marchande, Irénée cuisinier en Suisse. Mais d'autres de leurs concitoyens partirent en Chine ou en Amérique du Sud .

La maison familiale est implantée place Saint-Paul (peut être l'ancien couvent). Il nous a laissé ses deux petits carnets noirs, où il décrit jour après jour sa vie , celle de sa famille , de son village et de son emploi. C'est un véritable trésor ! que je suis heureux de vous faire partager, grâce à la générosité d'une ancienne famille fuvelaine.

Reprenons notre visite, et nous considérons, que **les six maisons** , que nous avons longées à droite sont des années 1770, parmi elles il y avait **une auberge**, par contre celles de gauche construites sur le rempart ou en partie devant, sont beaucoup plus anciennes, XIII-XIV^esiècle il y avait encore là il y a 10 ans **une vieille tour** qui depuis s'est écroulée, elle veillait sur la porte du village .

Plus - haut, toujours rue Rondet, là où devait être la porte Fabre, on nous dit qu'autrefois il y eut là une gendarmerie (des gens d'arme, auprès de la porte et de la tour, c'est logique mais pas prouvé.

Avant de bifurquer vers l'église, nous nous arrêtons, sur une petite place en déclivité, ce fut la place St-Paul ou du marché et le petit bout de rue entre la porte et la place, s'appelait Mounet-Miou, tant qu'à la rue qui débouche à droite, c'est la rue nationale, que les anciens appelaient Grand' Rue., orientation Est Ouest, au n° 4 de cette rue, une belle maison, hôtel de co-seigneur, les encadrements de porte et de fenêtres sont en pierre de Rogne les remplissages d'emprunts locaux Quelle date donnée à cette belle bâtisse ? compte tenu de ses grandes baies et de l'importation de ses beaux matériaux nous la ferions remonter au XV^e siècle. Elle appartient aux prêtres Vitalis. En confront du Levant (Est) se trouve la demeure des Cabre de Saint-Paul co-seigneurs par alliance aux Puget , ils possédaient vers 1609 , fief et une demeure, sise rue Mounet-Miou et confrontant le château des Vitalis. (M. Chaillan page 98) et donnèrent leur nom à la petite place St-Paul .

La rue de la Providence est parallèle à la précédente, comme elle orientée Est Ouest du moins dans ses premiers mètres, entre ces deux rues, **une grande maison** dont le pignon Est ouvre sur la petite place St-Paul et dont l'angle gauche fut abattu en 1854 pour le passage des charrois des lourdes pierres de calcaire coquillé en provenance des environs d'Arles et destinées aux soubassements de la nouvelle église.

Cette grande maison fut-elle le Couvent d'autres maisons peuvent aussi le prétendre alors?

Notre ami **Capéou** était propriétaire d'une partie de cette maison et de la fenêtre du premier étage du pignon , en 1862 il prenait en photos l'animation de la place du marché et suivait l'évolution des travaux de la terrasse de la porte des bouchers .

Continuons et traversons le débouché de la rue de la Providence, c'est à cet endroit, à l'emplacement du parking que la **maison commune** fut construite en mitoyenneté en 1775 abandonnée en 1848, à l'inauguration de la mairie sur le cours (maison des Associations). Elle servit alors d'école communale.

L'Abbé Chaillan cite, une délibération du 25 Juillet 1774

«...dans la salle communale du couvent..» La Commune était-elle alors locataire d'une partie du couvent ? M. Chaillan écrit aussi *« la maison commune avait été transportée depuis quelques temps de la grande salle du couvent à la rue de Nice»* et ensuite *« Verdet, avocat, donne pour 15 livres une consultation relative à l'acquisition d'une place à l'effet d'y bâtir une maison commune et d' y vendre l 'ancienne (1775).»*

A coté de l'ancienne mairie en partie sur la terre-plein, en partie sur la rue s'élevait la **chapelle des Pénitents-Blancs**. Fondée en 1648 la confrérie n'eut officiellement une chapelle qu'en 1660 sur un casal des Puget . Cette chapelle fut édifée, rue de l'église, près de la cure.(Chaillan) La façade en a été refaite en 1723 grâce aux libéralités de Baptiste Barthélémy , fuvelain de Marseille. Il existe un dessin à la plume de cette façade et même une mauvaise photo.

Henri de Gérin-Ricard dans sa monographie des communes, dit que le village renfermait deux chapelles édifées par des confréries de pénitents. Peut-être faut-il rappeler que différentes confréries fleurissaient à la fin du XVII^e siècle, telle celle de St-Eloi, l'une d'elles était peut-être titulaire d'une chapelle qui aurait été fondée à l'Est du vieux château!! Ce qui expliquerait le laps de temps écoulé entre 1648 fondation de la confrérie des pénitents blancs et 1660 construction de leur chapelle .

Dès 1706 les Pénitents se feront enterrés dans leur chapelle, puis à partir de 1742 lorsque le cimetière Saint-Michel sera interdit, ce sera la majorité des défunts de Fuveau, qui y seront inhumés, jusqu'en 1748, année d'inauguration d'un cimetière place neuve (actuellement du Souvenir français) d'autres seront enterrés dans les cimetières des villages voisins succursales de l'Eglise de Fuveau. 234 défunts avaient été enterrés à l'intérieur de cette chapelle et leurs ossements seront déplacés au nouveau cimetière en 1902.

Pendant la Révolution la chapelle servit de lieu d'assemblée du peuple, de salle de bal et de spectacle, de corps de garde, d'atelier de tonnelier et de boucherie. (d'après M.J. Moisan 62) En 1818 les Pénitents se reconstituèrent, puis la chapelle fut démolie en 1902.

Les actes notariés de 1853 d'achat des emplacements nécessaires à la construction de la **nouvelle église**, appellent quartier du château l'ensemble des parcelles 215 à 220 on y trouve également, mention d'un régal commun, appelé place du château et d'une tour. C'est là que s'élevait le vieux château, le vieux casteau, autour de son régal, cour dont le roi percevait l'impôt en cas de vacance de propriétaire, droit régalien, c'est du moins la définition officielle, mais en réalité s'appelaient régals, toutes les cours des maisons. Une partie du château qui en 1853 appartenait à Jean-Baptiste Frègier, d'où le nom de château Frègier, fut vendue à la paroisse pour compléter l'emplacement de la nouvelle église. Le reste devenu propriété de Charles-Auguste Verminck fut donné à la commune en 1900 pour dégager la place devant l'église et implanter en son centre la statue de bronze du vieux maître Charles Joseph Verminck au milieu de ses petits élèves.

La place fut inaugurée le 29 Juin 1902, et le journal Le National en retranscrit comme suit la cérémonie: « Une grande et belle fête, et une belle et grande journée Dimanche dernier à Fuveau».

A l'occasion de l'inauguration d'une nouvelle place publique sur laquelle la statue de Charles Joseph Verminck, ancien instituteur, qui avait exercé pendant quarante ans à Fuveau et fondé plusieurs cours scolaires et musicaux et qui a laissé une grande réputation de dévouement et d'intelligence, la Municipalité a organisé des fêtes dont on gardera longtemps le souvenir. Monsieur Ch. A. Verminck, l'armateur Marseillais, fils de l'instituteur a réuni de nombreuses notabilités dans un banquet précédant l'inauguration de la place et du monument. Monsieur Suzanne distingué président du tribunal civil de Toulon et maire de Fuveau, a prononcé un remarquable discours, Monsieur Causeret, l'inspecteur de l'académie, a fait ressortir ensuite les très belles qualités ainsi que la belle existence de Monsieur Charles Verminck, Messieurs Peyral et Leydet, sénateurs, ont soulevé à leur tour les acclamations de l'assistance, Monsieur Pural terminait par une allocution pleine d'esprit.

Après on a eu la satisfaction d'applaudir une belle cantate, due à Monsieur l'adjoint E. Long pour la poésie et à Monsieur Constant Chayne, pour la musique, cette composition est une véritable oeuvre artistique.

La Sté Philharmonique de Fuveau, a exécuté à la demande de la population et avec un brio extraordinaire « La Fuvelenco.» Cette excellente société a donné un éclat tout particulier à la fête, qui s'est terminée par des feux d'artifices et des bals à la satisfaction de la population.»

Après cette page d'histoire locale, continuons nos explications. A gauche de la place, là où l'on voit un bel encadrement de porte, nous croyons que se trouvait le château des Pampes, si ce n'est ce bâtiment ce serait celui qui se trouve dans l'impasse derrière les bâtiments du fond de la place, sur lesquels nous allons revenir.

Le château des Pampes ou des Pampres était la demeure des coseigneurs Faudran Jean Baptiste et Claude, hoirs, d'après le cadastre de 1704, de noble Cosme de Vitalis.

Au fond de la place, la maison gauche était cadastrée en 1827 comme maison, cour four à pain.

M. Chaillan note : «En 1859, achat du four pour servir de bassin d'eaux potables ». Il s'agit du four banal, propriété d'un des co-seigneurs qui le confiait à un fournier ou fourgonnier qui était rétribué ou en argent, ou plutôt en nature par les habitants qui venaient y cuire leur pain.

Le bassin d'eau potable était rempli en 1858-59 par une pompe à vapeur implantée à l'extrémité de la «Galerie de la mine», en bordure du vallon et alimentait les fontaines publiques qui seront inaugurées en 1862. Hippolyte Dépousier, dans son agenda de 1862, nous raconte les détails de ces travaux.

En 1902 lors de l'aménagement de la place, la Commune a aménagé un autre bassin sous la statue du vieux maître, qui ne sert plus depuis longtemps.

D'autres maisons nobles sont restées debout autour de la place ainsi le **château Faudran**

Le 8 Juillet 1917 la Commission Administrative du Bureau de Bienfaisance s'est réunie dans le local ordinaire de ses séances, sous la présidence de David François Maire-Président Mr le Président expose à la commission, que suivant testament olographe du 7 Février 1877 et codicille du 1er Mai 1891, reçus aux minutes de Mtre Sude, notaire à Aix

Mr Jean-Baptiste-Siffrein Dépousier a légué au Bureau de Bienfaisance de Fuveau, la nue-propriété d'un lot de maisons, sises à Fuveau et désigné sous le nom de château Faudran.....

La Commission après examen des pièces du dossier, déclare à l'unanimité accepter pour le Bureau de bienfaisance, la transmission que Melles Eugénie et Marie Hélène Bourrelly dans leur acte du 5 Juin 1917 désirent lui faire de l'usufruit leur appartenant d'un lot de maisons situé à Fuveau et désigné sous le nom de Château de Faudran, ainsi qu'il a été dit par les renonciations à cet usufruit.

Signé : David, Blanc, Léon Coulomb.

le 17 Décembre 1935.

« Vu le dossier de demande d'acquisition par le Sieur Antonin Roubaud du dernier immeuble du legs Dépousier, sis dans un angle de la Place Verminck à Fuveau. etc ».

Nous nous retournons maintenant vers la façade de l'église, empruntons à Madame Catherine Fragano, la description qu'elle en fit en 1990 pour sa thèse de licence d'histoire de l'Art :

«La façade n'a pratiquement pas évolué depuis son achèvement en 1874. Les seules différences notables sont :

- La modification de la corniche supérieure, qui a été raccourcie à ses extrémités, sans doute parce qu'elle menaçait de tomber.
- Le remplacement de la croix en ciment placée au sommet du fronton, par une croix de pierre tendre et d'acier.
- La modification des corniches intermédiaires sans ressaut.

Façade tripartite sur trois niveaux, elle s'inspire des façades de l'Italie baroque XVII^e siècle, avec une volumétrie beaucoup plus classique et retenue

Le corps central formé de trois travées vient en léger décrochement par rapport au reste de la façade.

Ce sont les corniches essentiellement, le jeu des lignes de refend au premier niveau, l'alternance des lignes droites et concaves au deuxième niveau qui donnent le rythme et la volumétrie.

Verticalement, la façade est rythmée par de grands panneaux rectangulaires, qui s'élèvent de part et d'autre de la travée centrale, avec au premier niveau des refends suggérés puis des lignes de refend et au deuxième niveau des panneaux laissés vides, dont l'un à droite comporte une inscription (*Achèvement de la façade 1874 et consécration de l'église*). Enfin des ailerons viennent relier le premier au deuxième niveau et masquer ainsi la différence de hauteur entre les collatéraux et la nef.

La travée centrale est marquée par la superposition de deux arcs plein cintre, l'un étant le portail de l'église l'autre la niche abritant la statue de la Vierge. La statue est installée sur un piédestal entourée d'anges en faible relief et surmontée d'un trophée à la clé de l'arc, orné de palmes et de rameaux où apparaît le monogramme *M.M.*

Une inscription vient s'insérer entre le portail et la niche :

«TERRIBILIS. EST. LOCUS. ISTE. HIC. DOMUS. DEI. EST
ET PORTA COELI.»

Effrayant est ce lieu. C'est la maison de Dieu, la porte du ciel .
(*Ancien testament, Genèse 28. Le songe de Jacob.*)

Un fronton demi-circulaire vient couronner la travée centrale et achever ainsi la façade, les lettres J.H.S (monogramme du Christ,) apparaissent au centre.

C'est une façade imposante, moins bien équilibrée qu'au début du siècle d'après les photos .»
La façade, en élévation est plaquée d'éléments moulés de ciment imitant des pierres de taille, mais qui sont comme tout le reste bien abîmés.

Sur la deuxième pierre de soubassement de l'angle droit, côté rue du figuier on peut lire dans un cartouche la date de la pose de cette première pierre, (4 septembre 1853) et à l'intérieur de ce bloc, se trouve un parchemin sur lequel est écrit :

« L'an de Notre-Seigneur mille huit cent cinquante trois et le 4 Septembre, Pie IX étant assis sur la chaire de St-Pierre, Napoléon III étant Empereur des Français, Pierre-Joseph-Marie d'Arcimoles étant Archevêque d'Aix et Monsieur de Crèvecoeur préfet des Bouches du Rhone, Monsieur Pierre Joubert Curé de la Paroisse, après y avoir été dûment autorisé, a béni, avec les prières et cérémonies prescrites la première pierre de cette église, qui sera dédiée comme l'ancienne à Dieu tout puissant et à Jésus Christ Notre-Seigneur et qui sera placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie, de Saint-Michel son Glorieux et Principal Patron et de Saint-Jean Baptiste, Saint Joseph, Saint Roch, Saint Clair, Saint Eloi, Saint Louis de Gonzague, Sainte Anne, Sainte Philomène, Sainte Gaudencie, ses bienheureux Patrons secondaires.

Après la bénédiction, cette pierre a été posée et scellée par Monsieur Jean-Baptiste d'Hupaïs, Maire, assisté de Monsieur Baptistin Carmagnole, architecte, directeur de travaux.....»

En poursuivant notre visite de l'extérieure de l'église par la façade rue du figuier, nous remarquons inclus dans la maçonnerie un arc de moellons bruts, sans doute surmontant une porte provisoire aménagée pour la durée des travaux. Un peu plus loin, de part et d'autre du transept, deux anciennes petites portes pour lesquelles il n'y aurait pas d'explication possible, si ce n'était d'y voir la porte d'entrée et la porte sur cour de l'ancienne maison curiale, auquel cas il faudrait admettre, que trois murs de cette vieille bâtisse, furent conservés et surélevés, ce qui expliquerait le mauvais état de toute cette partie de la maçonnerie, dont les fondations bien que posées sur la roche, ne purent résister à une telle surcharge. Nous arrivons à la mitoyenneté avec le cercle Saint-Michel, ex-château des Peysonnel dont nous reparlerons et pour l'instant contentons nous de dire que l'ancienne église devait être, du moins pour une partie de sa nef centrale, la chapelle de ce château dans son architecture moyenâgeuse. Dans leur aspect premier, toutes les façades de l'église étaient enduites, au mortier de chaux légèrement ocré, il n'en reste pour ainsi dire rien.

Revenons sur nos pas et entrons dans l'église .

L'église est un édifice à trois nefs. La nef centrale est couverte d'une voûte d'arêtes en maçonnerie légère hourdée et enduite au plâtre, à pénétration de baies en arc plein cintre décorées de vitraux .

Elle est rythmée de quatre travées rectangulaires, scandée chacune d'un pilastre corinthien adossé à une pile de section rectangulaire. Les quatre arcades plein cintre, la clé ornée d'une agrafe surmontant deux têtes d'anges, s'ouvre sur chaque collatéral. Voûtés également d'arêtes

Les collatéraux s'élèvent au 2/3 de la hauteur de la nef, de simples pilastres d'ordre dorique reçoivent la retombée des voûtes de plan carré. Au dessus de l'entrée, une tribune occupe toute la travée ouest dont la balustrade s'avance dans la nef, décrivant une large courbe. Un buffet d'orgue datant de 1911 y est installé.

La nef et ses collatéraux s'ouvrent sur un large transept, aussi large que la nef dont la voûte rabaissée au niveau des corniches a été transformée en plafond . La coupole sur pendentifs, n'existe plus mais demeurent les colossales piles de la croisée.

Deux chapelles de plan rectangulaire encadraient le chœur à fond plat. Il n'en subsiste plus qu'une, la chapelle de St-Michel, au nord , l'autre a été murée et sert de soubassement au clocher, qui a menacé de s'écrouler à différentes reprises.

Le chœur et les chapelles étaient voûtés en arc plein cintre pour s'amortir en cul de four . La voûte et les embellissements du chœur s'étant écroulés ils furent remontés et transformés dans les années 40. Une simple voûte en arc plein cintre , peinte recouvrait alors le chœur.

Actuellement et depuis 1965, l'ensemble des voûtes du transept et du chœur a été rabaissé en simple plafond . Les puissantes corniches et les chapiteaux ont été supprimés . Seuls deux subsistent dans le fond du transept

Un entablement fait d'un bandeau mouluré, d'une frise de rinceaux, surmontés d'une puissante corniche volumétrique à denticules et à modillons alternés de rosaces, courait tout le long de l'édifice . Il ne subsiste maintenant que dans la nef.

Les chapiteaux, les claires à tête de putti, l'entablement et surtout la corniche ainsi que le décrochement courbe de la tribune découpent et sculptent l'espace intérieur, donnent un rythme et un mouvement qui s'apparentent fortement à l'art riche et mouvementé de la Contre-Réforme.

Chaque baie est occupée par un vitrail coloré , dont deux sont à motifs végétaux colorés, les autres représentant des saints, Ste-Magdeleine, St-Charles Borromée, Ste-Jeanne d'Arc, St-Jean Baptiste, St-Roch, St-Michel.

Malheureusement, par les transformations successives mais nécessaires du chœur et du transept, l'édifice a perdu de sa puissance et de son harmonie .

Le mur de pierres apparentes, au fond du chœur, est celui du château Peysonnel (cercle St-Michel) percé d'une baie , d'où les châtelains pouvaient suivre les offices, dit-on, nous n'en sommes pas persuadés, car cette fenêtre s'ouvrirait dans la petite nef de gauche de l'ancienne église séparée de la nef centrale par un mur de 1m60 d'épaisseur qui même percé de deux arcs comme son symétrique, qui existe encore, aurait fait obstacle à la vue de l'autel . A moins qu'un autel secondaire exista dans la petite nef.(Voir plans dans Vestiges et Archives de l'église .)

Dans ce mur de pierres est encastrée une croix portant la date de 1601 Mai , pour nous il s'agit de la récupération de la clé d'ogives de la voûte au-dessus du maître autel de l'ancienne église. Dans les dépendances de l'église actuelle il est facile de retrouver l'implantation de cet autel, grâce à une fresque murale représentant les deux vases sacrés;

calice et ciboire dans un cadre de pampres de vigne, et à un fût de colonne incurvé, à six pans, de nervure d'arête d'ogive.

1601 Mai, date d'extension vers l'Est de la chapelle de la demeure seigneuriale (XI^e siècle) et sans doute construction du vieux clocher auquel elle est accolée. Par la suite, cette chapelle, devenue église paroissiale subira quatre autres extensions, 1761 pour la petite nef nord, 1810 et 1827 pour la nef ouest et 1839 par l'achat d'un bâtiment contigu devant servir de sacristie .Mais toujours trop petite elle sera remplacée par celle dont nous continuons la visite.

La porte, le sol, la tribune et ses orgues, une cloche de 1258 kilos et sa tribune , les vitraux furent offerts par C. A. Verminck, tandis que la chaire, disposée traditionnellement près de la dernière arcade sud, fut offerte en 1866 à l'Eglise par Ernest Biver, Directeur de travaux aux mines du puits Huilier. Réalisée en chêne à Louvain, la cuve de plan polygonal, représente sur ses faces visibles, des bustes sculptés de quatre Docteurs de l'Eglise: Ambroise, Augustin Jérôme et Grégoire. Un escalier de bois, en arc de cercle y montait, protégé d'une rampe garnie de fines balustres. Un abat-voix surmontait l'ensemble, abat-voix et escalier ont aujourd'hui disparus ou détruits voir donnés dans un excès de modernisme, qui a frappé sans contrôle nombre de nos mobiliers religieux. Trois tableaux préservés sont disposés dans l'église .Une flagellation de Jésus (copie de Rubens) peinte par un enfant du pays, Désiré Bourrelly et offerte à la paroisse le 25.12.1887 peu de temps avant son départ pour le Chili . Une grande toile, représentant St-Charles Boromé en oraison , fut offerte par Charles-Auguste Verminck en 1865 . Enfin , auprès des fonts baptismaux le baptême du Christ.

Une autre très belle peinture représentant la Vierge-Marie Elisabeth, Jean- Baptiste et Jésus enfants, doit encore exister dans un recoin des salles d'oeuvres , elle fut offerte par Maître Poilroux, notable Aixois à l'occasion de son mariage avec une Fuvelaine.

L'autel majeur appelé du Sacré-Coeur, de 1876, en forme de tombeau, avec une tête d'angelot à chacun des deux angles avant , réalisé en marbre veiné de vert, encadré d'un décor de stuc peint , composé d'un ciborium de style baroque, avec colonnes à chapiteaux corinthiens, encadrant la statue du Sacré- Coeur, avec un festonnement de corniches et de guirlandes qui soutenait triomphalement la couronne centrale surmontée d'une croix. Cet autel fut écrasé lors du sinistre de 1965, certaines parties sont encore conservées dans l'église . Les chapelles Saint-Joseph, collatéral sud et Saint-Michel au nord étaient toutes deux pourvues d'un autel . La chapelle St-Joseph et son autel ont été noyés dans le béton de confortement du clocher. Un autel aussi orne chaque extrémité du transept : au sud dédié à la Vierge; au nord celui de Sainte-Anne. A mi-longueur du collatéral sud l'autel de St-Joseph, en face celui de Ste-Barbe, patronne des mineurs, enfin de part et d'autre de la grande porte, nous trouvons côté sud l'autel de Notre-Dame de Lourdes avec le baptistère sculpté par un Fuvelain et en symétrie le monument aux morts de la guerre de 1914 à 1918, quatre vingt quatre tués, pour une population de 2300 âmes.

Ayant emprunté à Catherine Fragano presque toute la teneur de cette description de notre église, nous concluons avec elle :

« Dominant le vieux village de Fuveau , l'église s'impose par sa taille et sa hauteur. Sa réalisation résulte...de la volonté d'un seul homme, (le Père Joubert) fervent homme de foi, certainement poussé par le désir d'offrir à ses fidèles un grand et bel édifice, digne de la Commune .

Ainsi, passant outre les nécessités administratives de tutelle émanant de la Commission Consultative des Bâtiments Civils du Département, en l'occurrence le contrôle d'un dossier d'étude présentant la construction envisagée, le curé Joubert entreprit la reconstruction. Ce fut une longue entreprise où bon nombre de Fuvelains s'engagèrent activement.

Néanmoins, l'église fut mal construite: les Fuvelains le disent eux-mêmes, ses réparations nombreuses le confirment.

L'erreur aura été, sans doute, de ne pas avoir confié les travaux, à un maître d'oeuvre, à un architecte suffisamment compétent pour concevoir et contrôler l'élévation d'un tel édifice»

Sortons de l'église, pour emprunter la rue du figuier, appellation actuelle à laquelle nous aurions préféré l'ancienne rue des Pénitents. Nous voici devant le château des Peysonnel, confisqué à la Révolution et revendu par appartement en tant que biens d'émigrés, une partie servit aussi d'école à Charles Joseph Verminck, puis plus tard, aux Frères Maristes. Les Curés de Fuveau se firent un devoir de reconstituer l'unicité de ce patrimoine et y installèrent les oeuvres d'hommes, conférence de St-Vincent de Paul, puis cercle catholique St-Michel.

Ce château a été reconstruit vers le XVI^e siècle, sur des caves qui sont restées d'origine, on dit du XI^e, il y aurait une inscription MI, est-elle authentique ? de l'autre côté de la rue, la maison ouvrant sur la place du figuier et celles qui lui sont accolées étaient également des biens Peysonnel, en contrebas une très belle construction dont l'arrière s'ornait autrefois de belles fenêtres géminées, un angle arrondi, une belle porte aurait été la **maison des consuls**, mais il serait bien étonnant que les pauvres gens de la communauté de Fuveau fussent capables de les si bien loger, sans doute s'agit-il de la maison de l'un d'eux. Profitons en pour rappeler que la présence de consuls est signalée à Fuveau dès le XIV^e siècle, mais d'après les recherches de M. Colon, il faudra attendre le 29 Janvier 1713 pour que leurs pouvoirs et ceux de la communauté soient bien définis par écrit et acceptés des co-seigneurs. Les consuls étaient au minimum deux à la fois, celui choisit pour l'année en cours et celui de l'année précédente.

Continuons la rue du figuier, puis tournons à gauche, nous voici sous la porte de Bassac ou Bassas dont l'architecture est restée fidèle à ses origines XIII^e siècle, on voit encore les engravures latérales qui permettaient à la herse de descendre depuis l'étage où des contrepoids l'immobilisaient.

Le sieur de Bassac, que M. Chaillan appelle, bourgeois au XVI^e siècle, avocat, était propriétaire hors des murs, du jas de Bassas. La porte de Bassac s'appelait aussi Barbière ou de Ginésy, ce dernier nom étant celui d'un bourgeois d'Aix, Sauveur Ginésy qui en 1793 rachetait les biens confisqués aux émigrés. On le retrouve propriétaire de Favary. (Voir numéro spécial de la SERHVA Juin 1999)

A l'extérieure de la porte, la rue qui longe les remparts s'appelait rue des lices, (remparts) puis rue Hoche avant de devenir rue Barthélémy Niollon, artiste peintre et nougadier, né à Fuveau (1849—1927). Le nom de rue Hoche étant désormais réservé à la petite portion en escalier débouchant rue Moisan.

Au dessus de la porte, penchée à la fenêtre, une sculpture représente un jeune homme regardant l'horizon, le bas relief rappelle la proximité de la chapelle St-Roc, construite au lendemain de la grande peste de 1720, sous l'impulsion du consul Honorat Jourdan en remerciement de la protection de St-Roc qui sut protéger la population fuvelaine.

Une des quatre fontaines du village fut implantée en 1862 à droite de cette porte.

Retournons sur nos pas et tournons à gauche. La rue que nous poursuivons est appelée dans certains actes notariés du XVIII^e siècle, rue du Couvent et ce bel encadrement de porte de pierre de taille que nous longeons à gauche, pourrait être celui de l'entrée du couvent beaucoup d'anciens fuvelains le croient, y compris ceux, qui y sont nés.

A ce sujet rappelons ce qu'écrivit l'abbé Chaillan «cette maison fortifiée fut construite par le Sire de Bassac qui la revendit à un Vitalis coseigneur qui en 1654 y appela les Sœurs

clarisses de Marseille, qui y tinrent un pensionnat pour jeunes filles jusqu'en 1768 date à laquelle Louis XV ordonna de fermer ce type d'école .D'où le nom de couvent donné et à cette bâtisse et à son quartier. C'est une possibilité !

L'Abbé Chaillan cite au sujet du couvent, une curieuse délibération du 25 Juillet 1774
 «...dans la salle communale du couvent...» La Commune était-elle alors locataire d'une partie du couvent ? M. Chaillan écrit aussi « la maison commune avait été transportée depuis quelques temps de la grande salle du couvent à la rue de Nice »

Nous continuons notre promenade en laissant à droite le square du chat à la lune , oeuvre récente de Mademoiselle Grimaldi . Puis nous tournons plein Nord , par là devait se trouver le château des Puget que M. Chaillan situait au Nord-Ouest du village à moins d'une confusion avec la bastide des Puget au Nord-Ouest aussi, mais loin hors des remparts en bordure de l'Arc .Les familles de coseigneurs ont à la fois un hôtel dans le village et une bastide à la campagne .

Nous avons eu l'occasion de visiter l'intérieur d'une des maisons que nous longeons et elle comporte un fort bel arc intérieur dont les piedroits ont été usés par les coups de langues répétés d'animaux familiers, à la recherche de salpêtre .

Il est bon de rappeler, pour créer l'ambiance à l'intérieur du village, que tout n'y était pas rose ainsi les actes notariés nous rappellent qu'on y élevait non seulement des poules et des lapins mais aussi des chèvres et des cochons et que de nombreuses familles avaient un animal de trait mulet ou âne, que l'arrière de la maison possédait son pâtre et que l'on revêtait de branchage les rues devenues trop « boueuses du rejet des eaux ménagères.

Quoi d'étonnant à ce que se développe à chaque saison sèche un peu longue de sévères épidémies de choléra et de diphtérie qui emportent en quelques jours plusieurs dizaines d'enfants et de jeunes filles ou femmes de préférence aux buveurs de vin.

Enfin entre les deux portes récentes fin XIX^e début du XX^e siècle, et en bordure de la placette dite de la rue de Nice se trouvait un petit hôpital .

Si nous sommes un peu courageux nous pouvons poursuivre notre promenade jusqu'aux ponts.

Celui que nous empruntons a été construit en 1862 l'entrepreneur avait enlevé le marché par adjudication , c'était le moins disant , c'est à dire celui qui fit le plus gros rabais sur la mise à prix faite par l'Administration , il s'agissait d Barthélémy Benoît dit Mameluk en 1862. C'est le pont des Frères . Mais l'ancien pont en contre bas du pont des Frères, à droite en sortant du village, vaut la peine qu'on s'y arrête.

Son architecture, à double épaisseur de moellons d'intrados fut peu employée, elle est pourtant caractéristique de l'emploi de matériaux de piètre valeur. Pierres trop petites , mal équarries, il fallut les mettre sur deux rangs debout pour assurer un bon report de force sur les deux culées et aussi assurer une bonne résistance à la compression de la partie centrale du clavetage . Un ingénieur des ponts et chaussées a récemment recensé les ouvrages de ce type dans la région. (Sur le Jabron et à Allemagne en Provence). Il en déduit que ces ponts ont été construits entre le XI et XIV^e siècle .

Alors posons nous les questions cruciales : est-il normal de laisser un tel patrimoine à l'abandon ? doit-on laisser les riverains se l'approprier ?

Concernant notre ancien patrimoine bâti, il nous faudrait encore parler du lavoir, de la chapelle Saint-Jean de Melissane, de l'oratoire du pin de luquet.....etc

Aujourd'hui nous nous arrêterons là ! il sera toujours possible d'ajouter quelques feuillets à cet ouvrage déjà un peu longuet .